

PROFESSIONAL EPOXY THINNER

Diluant époxy

FICHE TECHNIQUE

DESCRIPTION

Peut être utilisé pour diluer le PROFESSIONAL EPOXY PROTECT. Il peut également être utilisé pour le nettoyage du matériel en association avec le PROFESSIONAL FILLER LW ou PROFESSIONAL FILLER.

État de surface

Pour une utilisation comme nettoyage de surface, changer de chiffon régulièrement pour éviter de redéposer des contaminants éventuels.



RECOMMANDATIONS



Conditions

Température : 15-35°C
Bien ventiler pendant l'application.



COV

COV 857 g/L



Couleur

Clear

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Stockage

Éviter l'exposition à l'air et à des températures extrêmes. Pour bénéficier de la durée de vie maximum de ce produit, refermer parfaitement après usage et conserver entre 5°C et 35°C. Ne pas exposer au soleil. Ce produit doit être stocké dans des récipients hermétiquement clos.

Transport

Ce produit doit être transporté dans des récipients hermétiquement clos.

Compatibilité / Supports

Compatible avec tous les primaires et enduits epoxy. Se reporter à la fiche technique de chacun des produits pour connaître les recommandations de dilution, celles-ci variant en fonction des produits.

Péremption

2 ans

Sécurité

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement les conseils de sécurité indiqués dans la section Hygiène et Sécurité de nos Fiches de Données de Sécurité (disponibles sur notre site ou sur demande). Les informations données dans cette fiche ne sont pas exhaustives et peuvent être modifiées lorsque cela est nécessaire.

Élimination des déchets : Ne pas jeter les bidons vides ou les résidus de peinture dans les égouts. Utiliser les poubelles mises à votre disposition. Il est conseillé de laisser durcir les résidus de peinture avant de les jeter. Les résidus de ce produit ne peuvent être jetés avec les déchets ménagers ou dans une déchetterie sans autorisation. L'élimination de ces déchets doit être effectuée selon la réglementation locale en vigueur.